Souscription en ligne

SCHENGEN VISA, INJAD MONDE

Page d'accueil

3 possibilités pour accéder à la vente en ligne des deux produits au niveau de la page d'accueil du site web:

Lien direct

Bannière promotionnelle ou autre

Lien direct

Processus de la vente en ligne de bout en bout

❖ Calcul du Devis, selon les options choisies :

- Durée;
- Age;
- Nombre de véhicules.

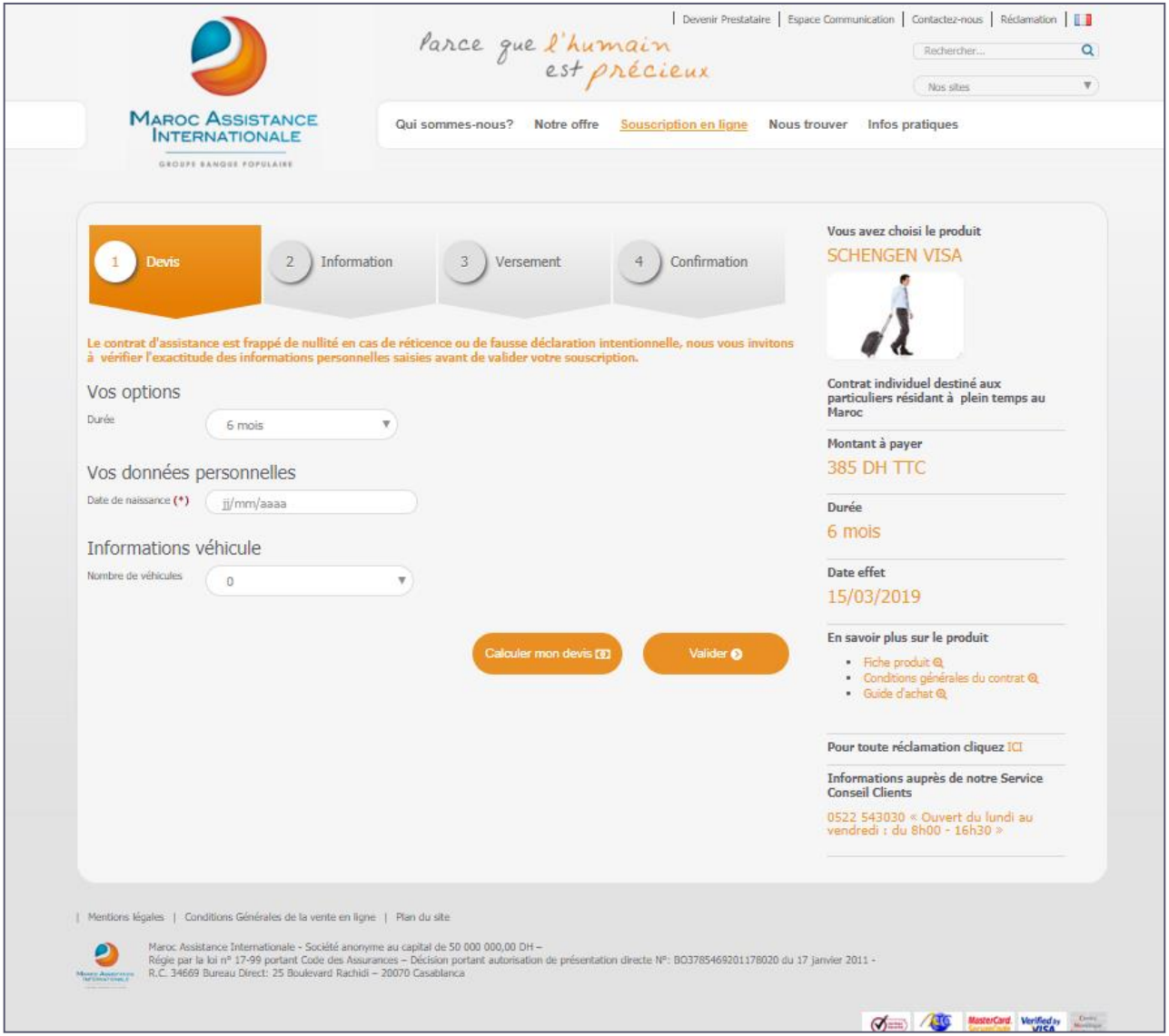

Processus de la vente en ligne de bout en bout

- Saisie des informations personnelles nécessaires à l'établissement du contrat :

  - Nom ;
  - Civilité ;
  - Prénom ;
  - CIN ;
  - Date de naissance ;
  - Lieu de naissance ;
  - Situation familiale ;
  - Adresse ;
  - Ville ;
  - Code Postal ;
  - Pays de résidence (Maroc) ;
  - GSM ;
  - Tel ;
  - Email ;
  - Profession.

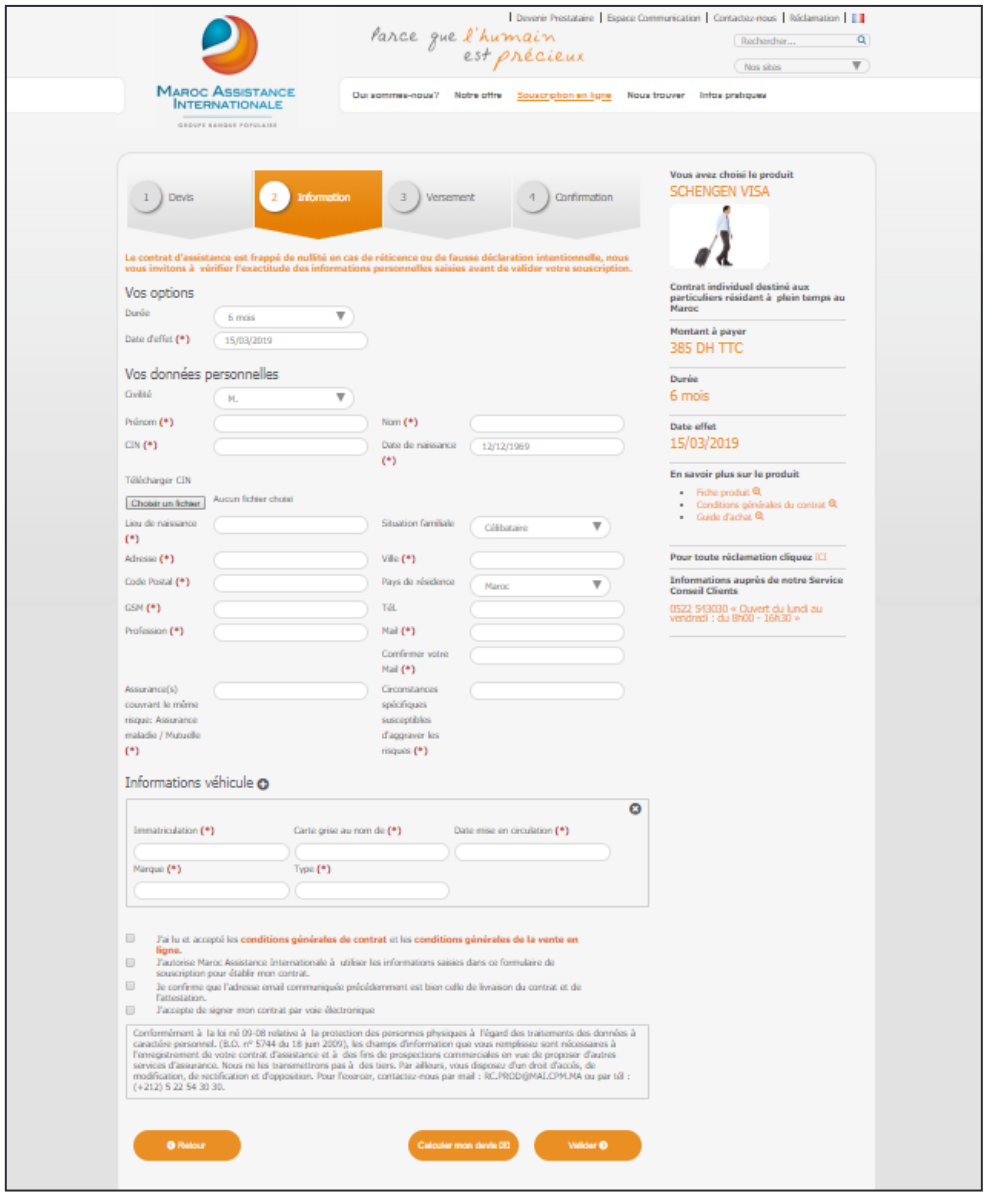

Processus de la vente en ligne de bout en bout

- Validation des informations saisies avec la possibilité de revenir en arrière pour éventuelle modification, via le bouton « Retour ».

Avant paiement, ces informations et tous les documents liés au contrat choisi seront communiqués automatiquement sur la boite e-mail de l'utilisateur pour ultime validation.

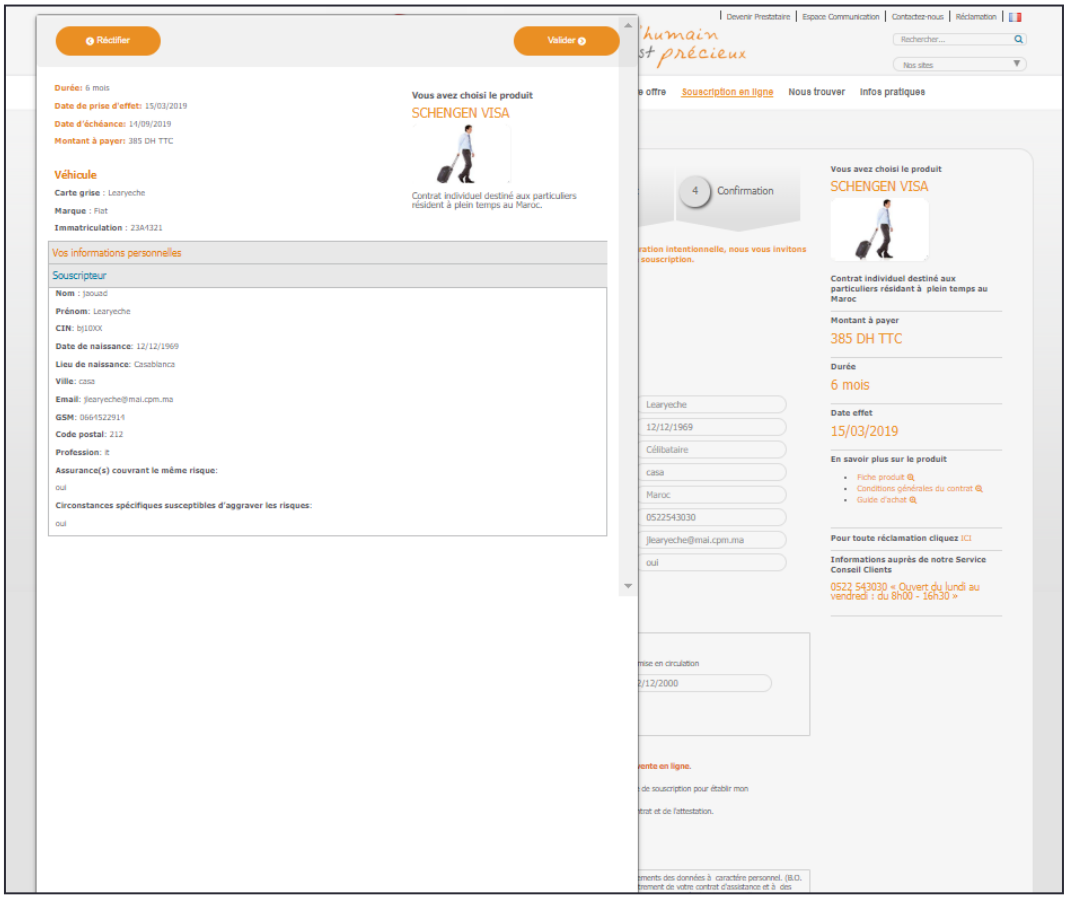

Processus de la vente en ligne de bout en bout

❖ Identification du souscripteur :

Un message est envoyé sur la boite email déclarée pour validation.

Ce message contient aussi le mot de passe pour s'authentifier avant de signer le contrat.

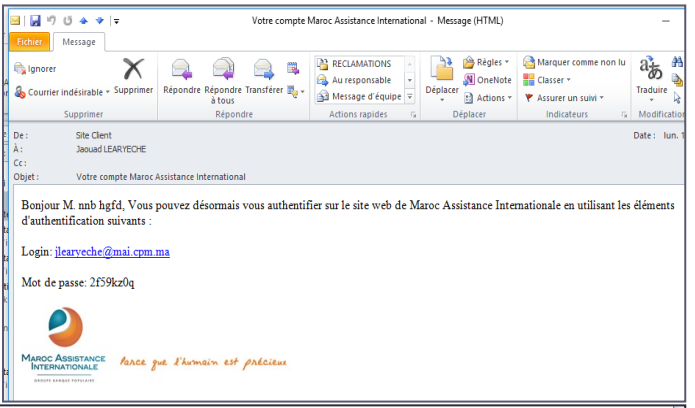

❖ Réception des éléments nécessaires à l'établissement du contrat:

- Les conditions générales du contrat ;
- Les conditions générales de la vente ;
- Fiche produit ;
- Le récapitulatif de l'achat.

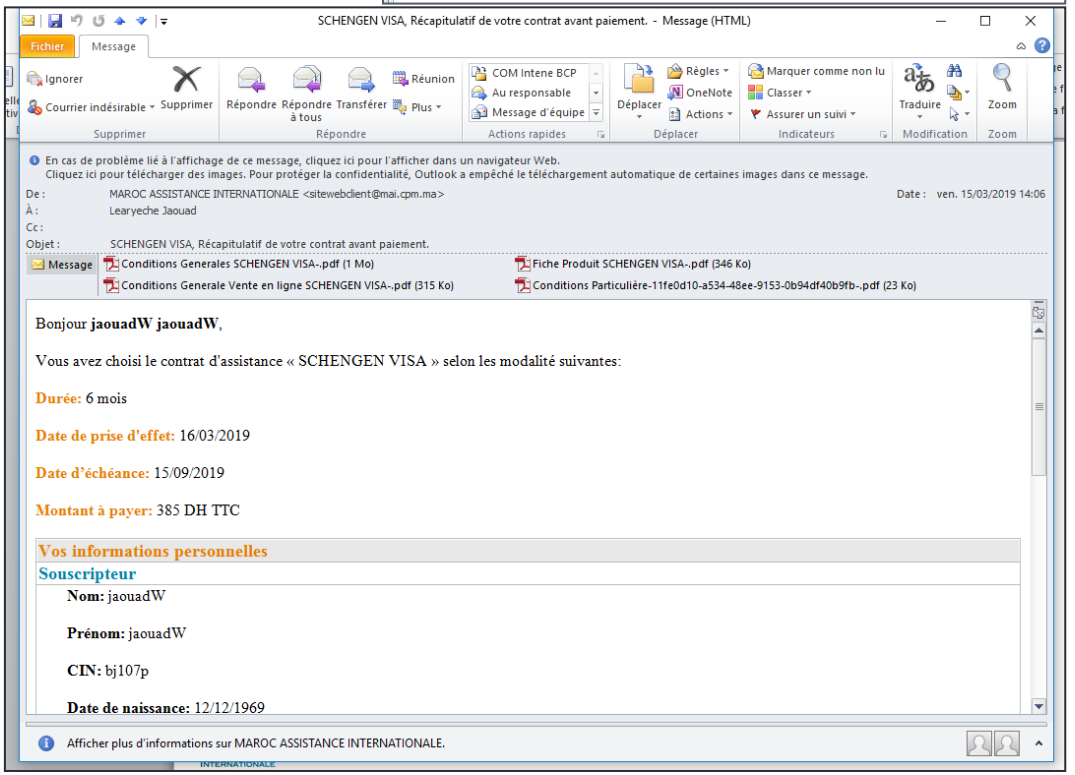

Processus de la vente en ligne de bout en bout

- Une fois les informations personnelles du souscripteur sont validées, il sera orienté vers la plateforme sécurisée de Maroc télécommerce pour payer son contrat par carte bancaire en saisissant les éléments suivants :

  - Le N° de votre carte bancaire ;
  - Le choix de la méthode de paiement ;
  - La durée de la validité de sa carte bancaire ;
  - Le code de vérification de sa carte bancaire.

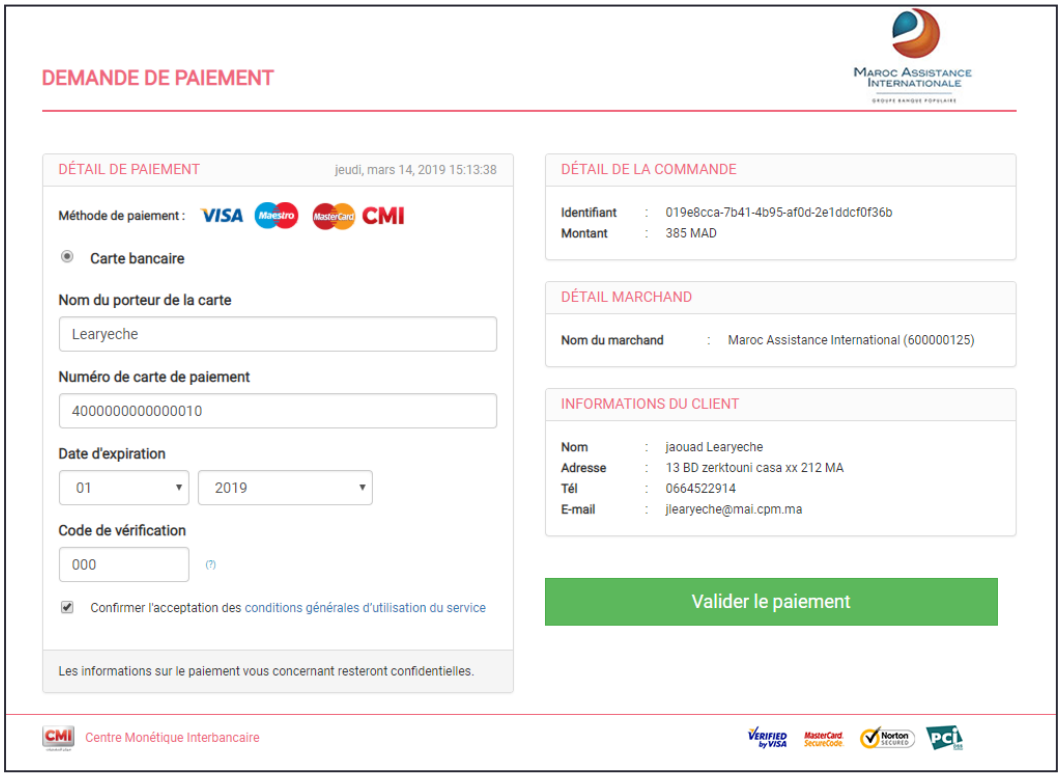

Processus de la vente en ligne de bout en bout

- Au niveau de cette étape, nous récapitulons aussi le montant qui sera débité du compte bancaire du souscripteur et le produit qui a été choisi.

Après validation du paiement, un reçu d'achat sera affiché sur la page web contenant les éléments liés au paiement et un lien qui permet au souscripteur de revenir au site web, pour procéder à la signature électronique de son contrat.

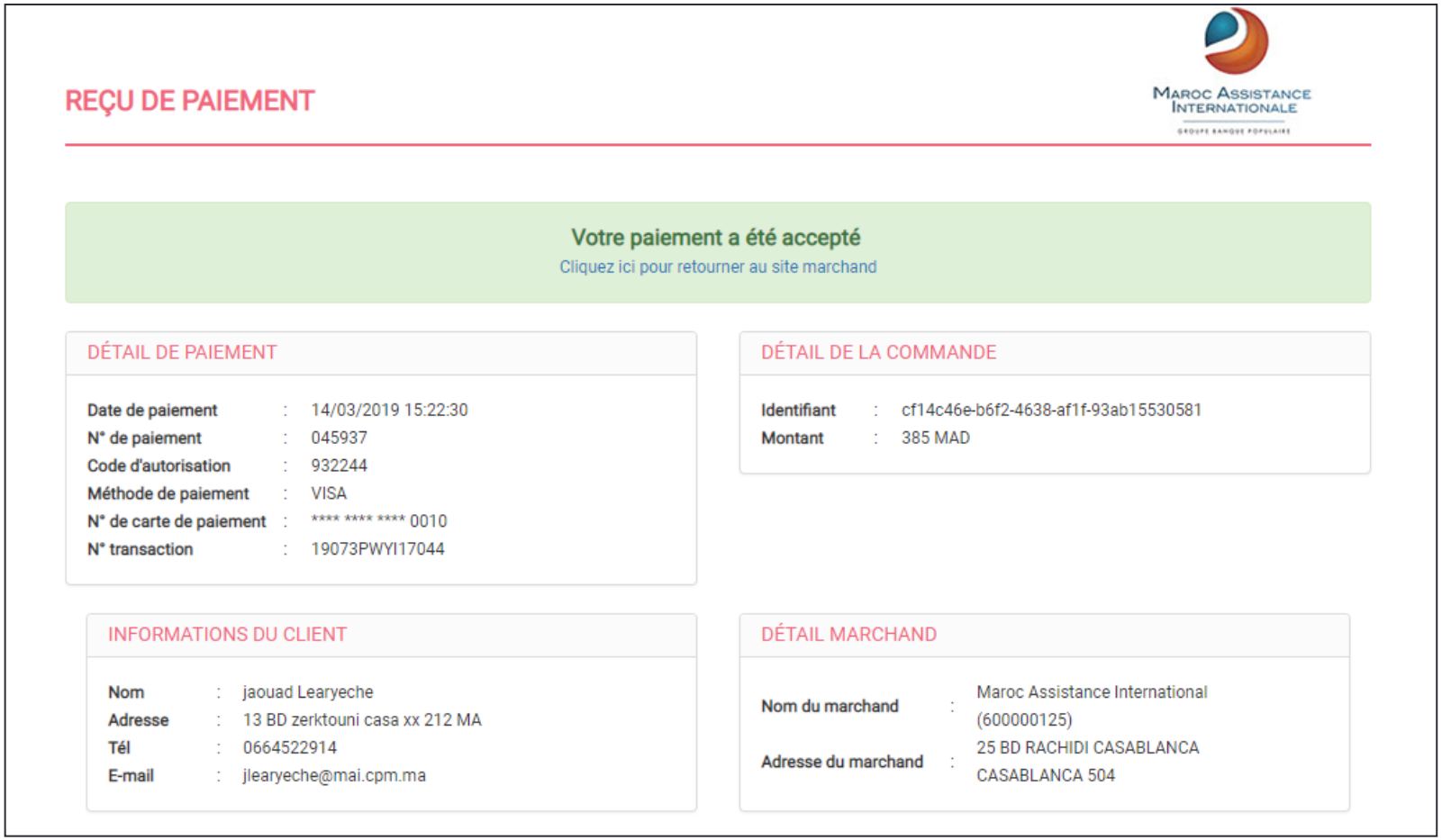

REÇU DE PAIEMENT

MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE

Votre paiement a été accepté

Cliquez ici pour retourner au site marchand

DÉTAIL DE PAIEMENT

Date de paiement	:	14/03/2019 15:22:30
N° de paiement	:	045937
Code d'autorisation	:	932244
Méthode de paiement	:	VISA
N° de carte de paiement	:	**** **** **** 0010
N° transaction	:	19073PWYI17044

DÉTAIL DE LA COMMANDE

Identifiant	:	cf14c46e-b6f2-4638-af1f-93ab15530581
Montant	:	385 MAD

INFORMATIONS DU CLIENT

Nom	:	jaouad Learyeche
Adresse	:	13 BD zerktouni casa xx 212 MA
Tél	:	0664522914
E-mail	:	jlearyeche@mai.cpm.ma

DÉTAIL MARCHAND

Nom du marchand	:	Maroc Assistance International (600000125)
Adresse du marchand	:	25 BD RACHIDI CASABLANCA CASABLANCA 504

Processus de la vente en ligne de bout en bout

- Pour concrétiser votre contrat, cliquer sur le lien "**Retour vers le site marchand**" afin de procéder à la signature électronique.

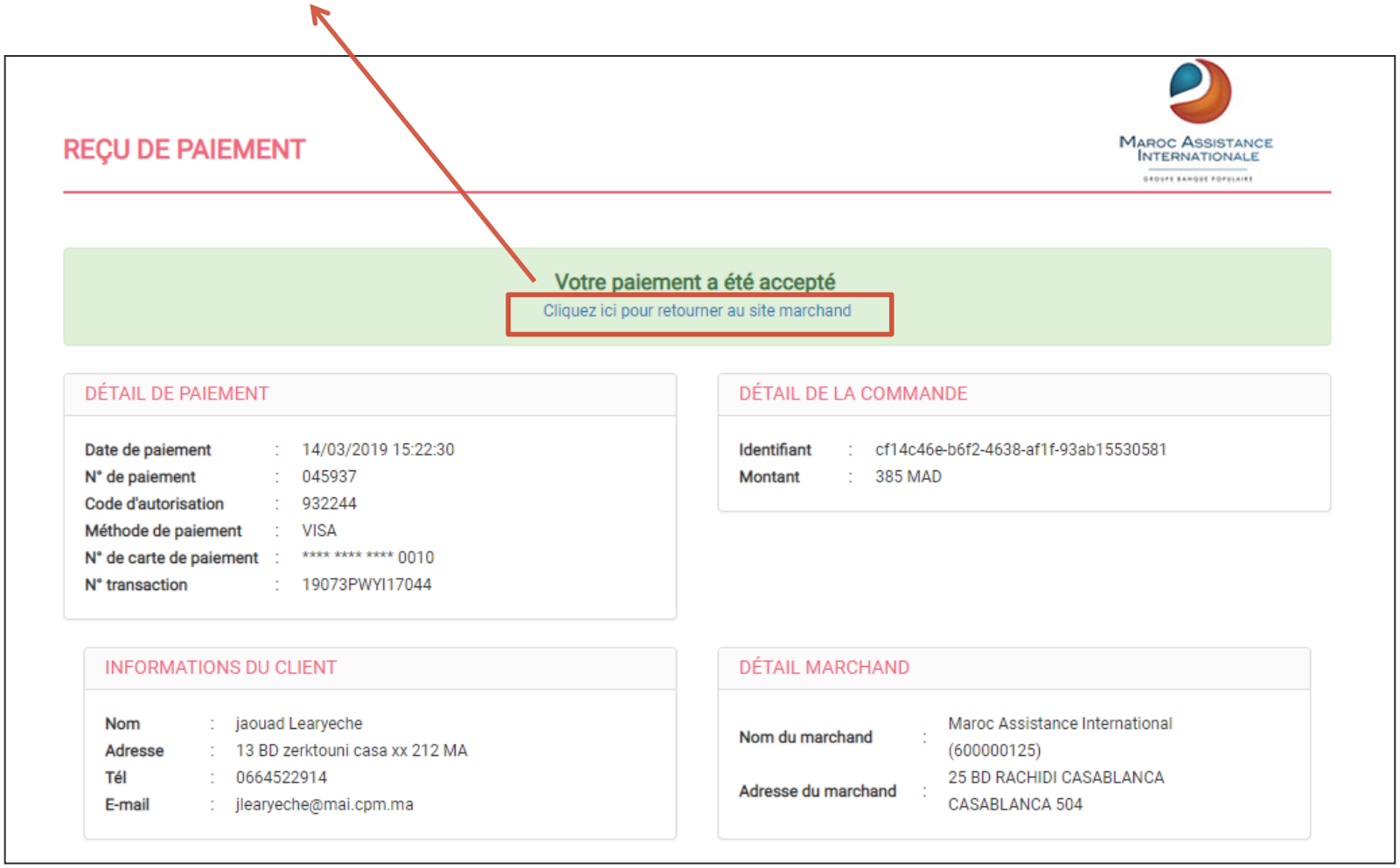

Processus de la vente en ligne de bout en bout

❖ Email de bienvenue :

Ce message contient en jointure la quittance et les éléments suivants :

- Le lien vers la politique de la SE;
- Le lien vers la plateforme de la SE;
- Récapitulatif concernant l'achat.

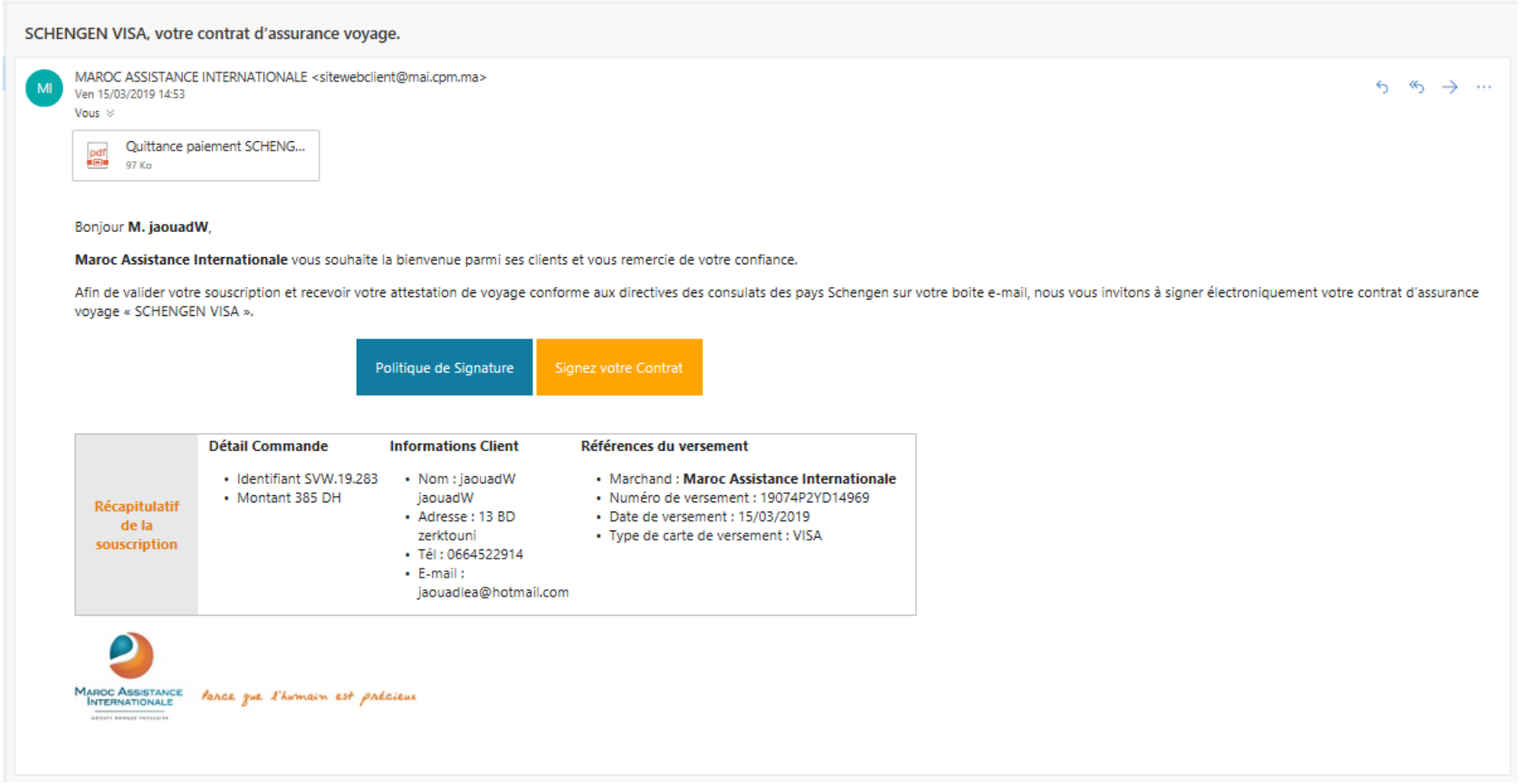

SCHENGEN VISA, votre contrat d'assurance voyage.

MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE <sitewebclient@mai.cpm.ma>
Ven 15/03/2019 14:53
Vous

Quittance paiement SCHENG...
97 Ko

Bonjour **M. jaouadW**,

Maroc Assistance Internationale vous souhaite la bienvenue parmi ses clients et vous remercie de votre confiance.

Afin de valider votre souscription et recevoir votre attestation de voyage conforme aux directives des consulats des pays Schengen sur votre boite e-mail, nous vous invitons à signer électroniquement votre contrat d'assurance voyage « SCHENGEN VISA ».

Politique de Signature | Signez votre Contrat

	Détail Commande	Informations Client	Références du versement
Récapitulatif de la souscription	• Identifiant SVW.19.283 • Montant 385 DH	• Nom : jaouadW jaouadW • Adresse : 13 BD zerktouni • Tél : 0664522914 • E-mail : jaouadlea@hotmail.com	• Marchand : **Maroc Assistance Internationale** • Numéro de versement : 19074P2YD14969 • Date de versement : 15/03/2019 • Type de carte de versement : VISA

Maroc Assistance Internationale — Parce que l'humain est précieux

Processus de la vente en ligne de bout en bout

❖ Concrétisation du contrat :

Un lien est affiché sur l'écran permettant au souscripteur de signer son contrat électroniquement.

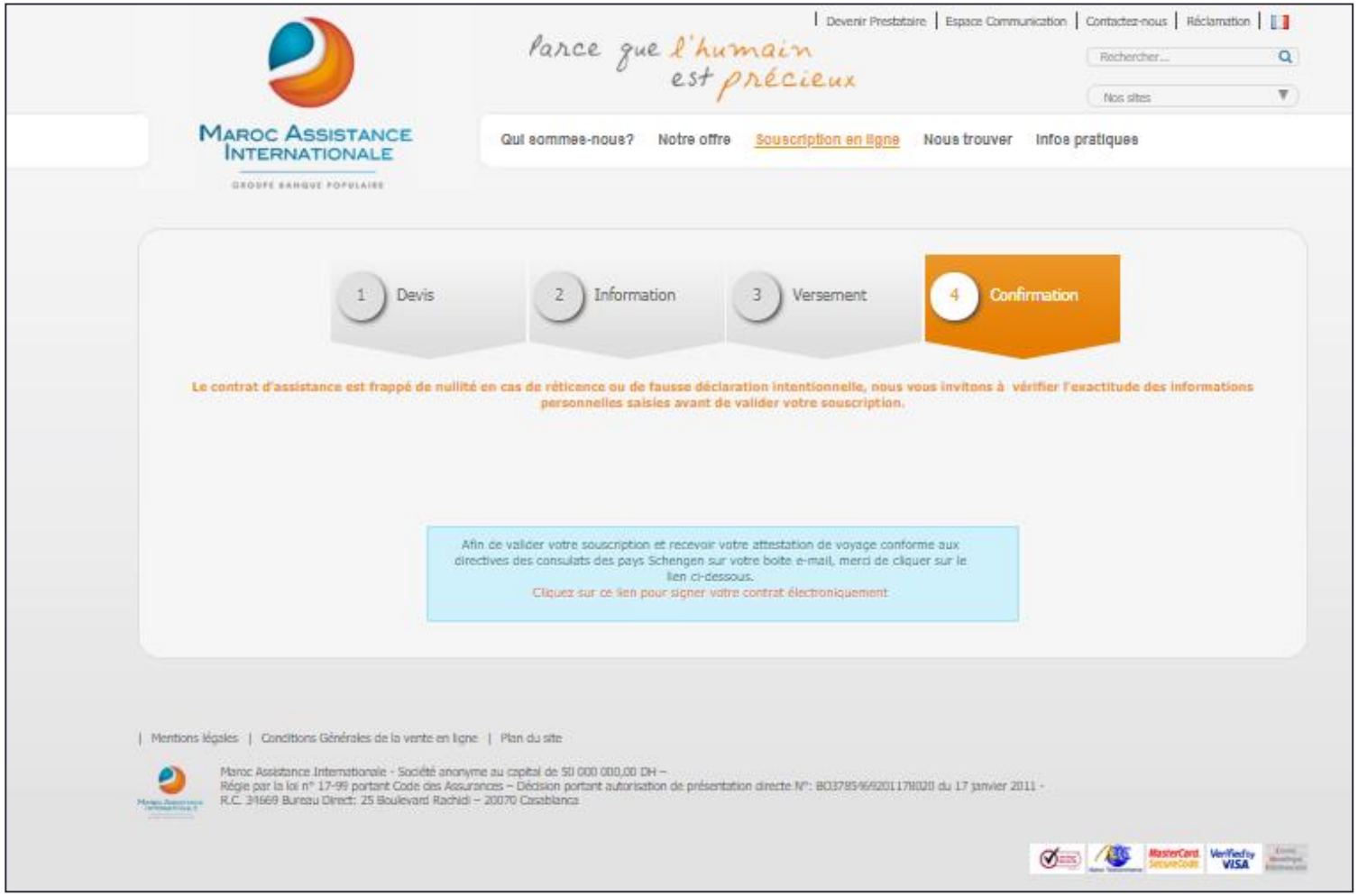

Processus de la vente en ligne de bout en bout

- Authentification avant de passer à la signature électronique au cas où le souscripteur accède pour la première fois à son espace client:

  Email et mot de passe déjà communiqué par la plateforme.

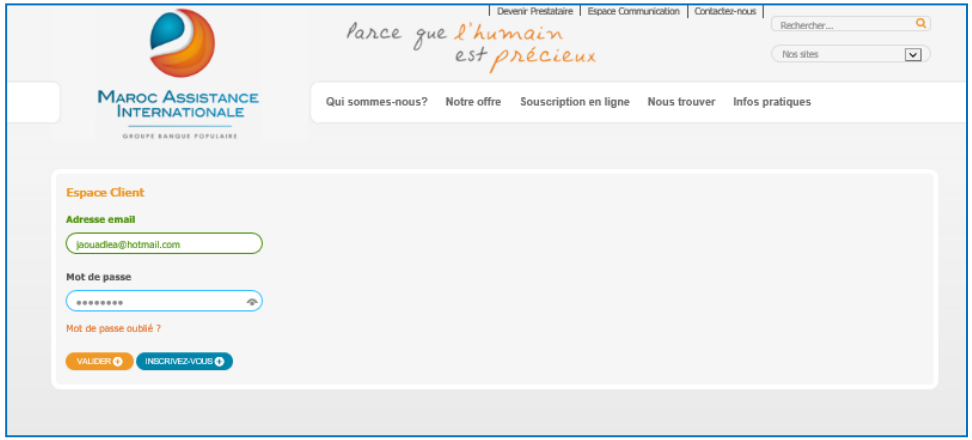

Maroc Assistance Internationale
Groupe Banque Populaire

Processus de la vente en ligne de bout en bout

❖ Concrétisation du contrat :

En cliquant sur le lien pour signature, un message est envoyé vers le GSM déclaré du souscripteur contenant le Code de validation ;

Le souscripteur est invité à saisir ce code pour signer son contrat.

Processus de la vente en ligne de bout en bout

- Visualisation des Conditions Particulières, les conditions générales du contrat et les conditions générales d'utilisation par le souscripteur avant signature.

VEHICULE(S) DE L'ASSURE (sans surprime)
Carte grise de l'assuré :
Marque :
Type :
Immatriculation :
Date de première mise en circulation :

VEHICULE(S) SUPPLEMENTAIRE(S) de l'assurÃ© (avec surprime)
Carte grise de l'assuré :
Marque :
Type :
Immatriculation :
Date de première mise en circulation :

PRIME	: 585.00 DH
SURPRIME VEHICULE SUPPLEMENTAIRE	: DH
SURPRIME VEHICULE SUPPLEMENTAIRE	: DH
TOTAL DH T.T.C.	: 585.00 DH

QUITTANCE

PRIME HT	TAXE	PRIME TTC
513.16	71.84	585.00

LA REMISE DU PRESENT DOCUMENT VAUT QUITTANCE POUR LA PRIME T.T.C. DE 585.00 DIRHAMS.

Date d'échéance de la prime: 15/05/2018

MODE DE REGLEMENT : via le site Internet de MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE

Protection des données personnelles (Loi n° 09-08) : Les données personnelles demandées par l'assureur ont un caractère obligatoire pour obtenir la souscription du présent contrat et l'exécution de l'ensemble des services qui y sont rattachés. Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assureur et les tiers autorisés.
La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à la période postérieure pendant laquelle leur conservation est nécessaire pour permettre à l'assureur de respecter ses obligations en fonction des délais de prescription ou en application d'autres dispositions légales.
Par ailleurs, la communication des informations de l'assuré/souscripteur est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations légales et réglementaires qui s'imposent à l'assureur et aux tiers légalement autorisés à obtenir les dites informations.
L'assureur garantit notamment le respect de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Les données sont protégées aussi bien sur support physique qu'électronique, de telle sorte que leur accès soit impossible à des tiers non autorisés.
L'assureur s'assure que les personnes habilitées à traiter les données personnelles connaissent leurs obligations légales en matière de protection de ces données et s'y tiennent.
Les données à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition auprès du Responsable du Département Production de MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE, mail : RD.prod@mai.co.ma, Tél : 212 (0)5 22 54 30 30, Fax : 212 (0)5 22 47 10 61.

Le SOUSCRIPTEUR sera tenu de déclarer à MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE, toutes modifications concernant les éléments déclarés aux présentes conditions particulières.
L'assuré donne son accord exprès pour la clause objet de l'article 18 des Conditions Générales du Contrat d'Assistance « SCHENGEN VISA».
Le présent contrat est composé des présentes conditions particulières et des conditions générales ci-jointes objet de la décision du Ministre chargé des Finances N° 20201502016D du 23 juin 2015

La durée du présent contrat est de : 1 an

LE SOUSCRIPTEUR

MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE

Lu et approuvé

fsdfsf sdfsdfsdfs

Fait à Casablanca, le 15/05/2017

MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE– Société anonyme au capital de 50 000 000,00 DH – Régie par la loi n° 17-99 portant Code des Assurances – Siège social : 25 Angle Boulevard Rachidi et Rue Al Farabi RDC 20000- Casablanca R.C. 349041– I.F. 18766566—TP 35592217– C.N.S.S. 4867307– Tél. : 212 (0)5 22 543030 – Fax : 212 (0) 5 22 471061 – Email : maroc-assistance.int@mai.cpm.ma – site web : www.mai.co.ma

J'atteste avoir lu les Conditions Particulières du Produit

J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales d'utilisation

Signer

MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE
GROUPE BANQUE POPULAIRE

Processus de la vente en ligne de bout en bout

- Après avoir signé électroniquement son contrat, le souscripteur reçoit automatiquement son contrat signé (CP) et l'attestation d'assurance voyage sur sa boite email.

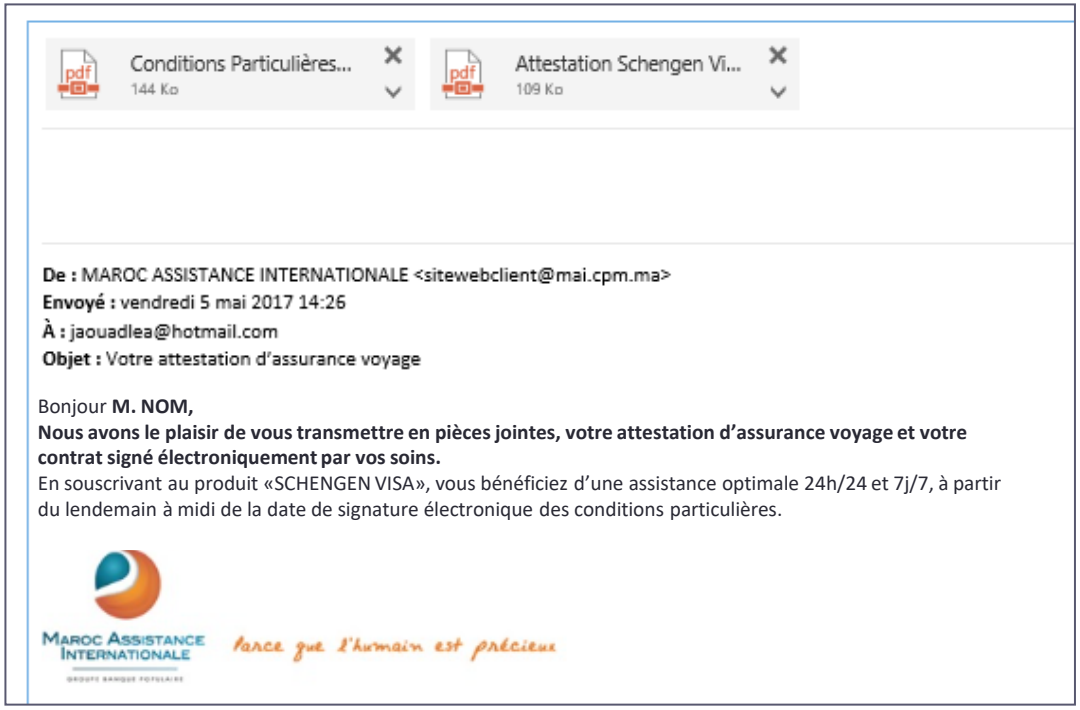

MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE
GROUPE BANQUE POPULAIRE